Les ministères provinciaux de la santé appuient les programmes locaux par des subventions à l'hygiène et par des services de consultation technique. La plupart des hôpitaux et cliniques pour tuberculeux et malades mentaux sont dirigés par les provinces. tout comme les services de traitement des maladies vénériennes, du cancer, de l'alcoolisme et d'autres maladies et les laboratoires provinciaux qui collaborent aux méthodes de diagnostic et de répression. Les organismes provinciaux sont d'abord chargés de la collecte et de l'analyse de la statistique de l'état civil et de l'étude des conditions épidémiologiques, économiques et sociales connexes en ce qui a trait aux conditions hygiéniques. Ils impriment aussi l'orientation dans les domaines de l'hygiène du travail, de l'hygiène alimentaire, de l'enseignement de l'hygiène et des problèmes de la pollution, en collaboration avec les organismes nationaux d'hygiène. Afin de maintenir et d'améliorer les services de santé, les ministères provinciaux de la santé recrutent et forment un personnel professionnel et technique dans le domaine de la santé et aident la recherche en matière d'hygiène publique. Grâce à un accord avec le gouvernement fédéral, le vaccin buccal fait de poliovirus vivants (Sabin) ainsi que le vaccin Salk sont offerts par l'entremise des ministères provinciaux de la santé à des fins d'immunisation contre la poliomyélite.

Hygiène maternelle et infantile.—Tous les ministères provinciaux de la santé ont établi des services de consultation sur l'hygiène maternelle et infantile: cinq provinces ont des divisions distinctes dont la direction est confiée à des médecins tandis que neuf ont des divisions de soins infirmiers en hygiène publique qui travaillent de concert avec les services locaux d'hygiène dans ce domaine. Les divisions spécialisées entreprennent aussi des études sur les soins aux mères et aux enfants, y compris les soins hospitaliers, et aident à la formation du personnel infirmier.

Hygiène dentaire.—Tous les ministères provinciaux de la santé ont des divisions d'hygiène dentaire qui appliquent divers programmes orientés surtout sur la formation de dentistes et d'hygiénistes dentaires dans le domaine de l'hygiène publique, sur la gestion de dispensaires de prévention et de traitement pour les enfants et sur l'éducation en hygiène dentaire. De façon générale, les soins dentaires sont limités aux enfants d'âge préscolaire ou à ceux des groupes d'âge scolaire peu avancé, mais des cliniques dentaires mobiles sont accessibles aux enfants des régions éloignées où il n'y a pas de dentiste. Plusieurs provinces ont établi, en collaboration avec leurs écoles d'art dentaire, des cours spéciaux pour les hygiénistes dentaires. En Colombie-Britannique, plus de 90 municipalités participent à un régime d'ordre local qui prévoit un partage des frais par la collectivité et le ministère provincial de la santé pour les services dentaires fournis aux enfants.

Hygiène alimentaire.—Les conseillers en hygiène alimentaire fournissent des services d'information et d'enseignement techniques aux organismes de santé et de bien-être social et aux hôpitaux et des conseils en matière de diététique à des groupes choisis de malades; ils font également des enquêtes sur l'hygiène alimentaire et d'autres recherches connexes.

Sous-section 1.—Services d'hygiène publique

Hygiène du milieu.—La lutte contre les éléments du milieu qui nuisent à la santé physique est pour l'hygiène publique un champ d'action de plus en plus vaste. L'essentiel du travail dans ce domaine consiste en inspections destinées à assurer la qualité du lait, de l'eau et des aliments et la salubrité du service d'égout ainsi que des endroits publics comme les campings et les piscines. La pollution de l'air et de l'eau, les radiations et les pesticides deviennent de grands problèmes de salubrité publique qui réclament une action concertée des gouvernements et des autres organismes en ce qui concerne la recherche et la préparation de mesures efficaces de répression. En Ontario et au Québec, des administrations spéciales des eaux sont chargées de surveiller tous les aspects de l'approvisionnement d'eau, des égouts et la pollution des cours d'eau et dans six autres provinces des organismes spéciaux exercent les mêmes fonctions de concert avec les ministères de la santé.